

Mutuelle municipale : des assurés rassurés

Publié le 14/03/2015



Garanties plus ciblées, primes raisonnables, M. Dupuy va changer de mutuelle. © Photo S. D.

Les premières permanences de la mutuelle municipale ont eu un joli succès qui montre que ce service était attendu.

Premier bilan avec la première adjointe, Mme Dupiol-Tach et la secrétaire du centre communal d'action sociale qui pilotent les dossiers. À deux exceptions près, les personnes qui sont venues se renseigner et/ou monter leur dossier ont déjà une mutuelle. Devant la multitude d'offres et de garanties, elles peinent à s'y retrouver. Savoir que leur dossier est monté par la mairie et non par un assureur inconnu les rassure, la confiance est un moteur puissant.

Le cas de M. Dupuy en est une illustration parfaite : ce retraité a déjà changé de mutuelle, il a comparé avec Florence Héraud (secrétaire du CCAS) ses primes et garanties. Pour lui le changement est évident, comme pour sa compagne. Il s'agit moins de gagner sur les primes que d'avoir des garanties qui lui correspondent.

Solange Degruson

Prochaine permanence ce lundi 16 mars, de 9 h 30 à 12 h 30.